

BUREAU DE L'INTÉGRATION

M. Mahamadou Sognane
Rue de l'Hôtel de Ville 10
1920 Martigny
Tél. : 027 721 22 59
Email : [Contacter](#)

Le délégué reçoit les nouveaux arrivants dans la commune : lundi de 15H30 à 17H30 et mardi - jeudi de 9H00 à 11H00.

Pour tout entretien ou question concernant l'intégration, les rapports d'intégration, ou autres : prendre rendez-vous par téléphone lundi, mardi, jeudi matin de 9H00 à 11H00.

Pour l'inscription aux cours de français, une permanence a lieu les jeudis après-midi de 15H00 à 18H30 et les vendredis matin de 9H00 à 12H00 à la Maison des Associations d'Octodure, Rue des Finettes 19.

Pour l'Info-naturalisation, la permanence a lieu sur rendez-vous le mardi de 17H30 à 18H30 au bureau de l'intégration, Rue de l'Hôtel de Ville 10.

Les cours de préparation à la naturalisation ont lieu le mardi à 19H00 au CO d'Octodure, selon programmation du bureau de l'intégration.

Pour participer aux autres projets du bureau, « comprendre l'école », « éveil des enfants aux cultures d'ici et d'ailleurs », informatique, une inscription auprès du délégué est obligatoire.

Cours

- [Cours de français et civisme](#)
- Cours de naturalisation

Le bureau de l'intégration offre un soutien sous forme de permanences d'information et de cours de préparation à toute personne qui a entamé une procédure de naturalisation ou qui envisage de le faire. Les candidats y trouveront toutes les réponses concernant la procédure, les critères et les auditions de naturalisation.

Les **cours** de préparation à la naturalisation abordent les principales thématiques sur

lesquelles des questions seront posées lors de l'audition avec la Commune de Martigny et celle avec la commission cantonale du Grand Conseil.

Les cours de préparation à la naturalisation ont lieu :

- le mardi à 19H00 au CO d'Octodure selon programmation du bureau de l'intégration.

Inscriptions au 027 721 22 59 – 078 802 73 94

■ Espace conversation

- le mardi matin de 9H00 à 10H30